



ASSUREUR MILITANT.

Novembre 2011

GESTES DE PREMIERS SECOURS : LA MAIF S'ENGAGE

Chaque année, près de **40 000 personnes** meurent d'un arrêt cardiaque extrahospitalier, soit environ **110 par jour***. Chaque minute qui passe réduit le taux de survie de **10%**. De longues minutes s'écoulent avant que les secours soient prévenus et arrivent sur les lieux.

Face à ce constat, la **MAIF**, fidèle à son engagement en matière de prévention des risques souhaite s'associer à la **Protection Civile** pour sensibiliser et informer le grand public sur les bonnes attitudes à adopter face à un accident qui vient juste de survenir.

* Données INSERM – 11 mai 2005

Un constat préoccupant

Les accidents de la vie courante et les arrêts du cœur extrahospitaliers constituent deux des principales causes de décès en France. Le nombre de victimes recensées est 10 fois supérieur à celui des victimes des accidents de la route. Dès l'arrêt du cœur, après 4 minutes, chaque minute qui passe réduit le taux de survie de 10%.

Dans ce contexte, une intervention rapide, favorisée par la connaissance des gestes de premiers secours et l'utilisation d'un défibrillateur, permettrait de sauver de 5000 à 10 000 vies par an. Face à cette exigence de santé publique, la MAIF s'engage en partenariat avec la Protection Civile pour encourager et développer ces bonnes pratiques.



De nombreux dispositifs et partenariats

- Depuis Mai 2011, en partenariat avec **l'Éducation Nationale**, la MAIF a favorisé le développement d'équipes ressources formées aux gestes de 1^{er} secours et mis à disposition du matériel pédagogique auprès des académies (mannequins et défibrillateurs) ainsi que des fiches d'activités.
- La Mutuelle a lancé en 2011 des réunions, en partenariat avec la **Protection Civile**, pour sensibiliser le grand public autour du thème : « les 1ers secours : une urgence citoyenne ».
- Par ailleurs, tous les sites MAIF sont désormais équipés de défibrillateurs.
- Enfin, l'association Prévention MAIF a réalisé un film « **Allo le 15** » pour sensibiliser les enfants sur l'importance d'appeler les secours et sur le bon comportement à adopter face à une victime quelle que soit la cause de l'accident. Ce dispositif est mis **gratuitement** à la disposition de toutes les écoles élémentaires.

Pour plus de renseignements sur ces dispositifs et actions

<http://www.maif.fr/solutions-educatives/accueil.html>

A propos de la MAIF

6^{ème} assureur dommages des particuliers et 1^{er} assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 2,7 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus(*). La satisfaction de ses sociétaires et l'augmentation constante de leur nombre témoignent de la réussite de la MAIF et confirment que le modèle mutualiste est une alternative crédible à l'économie libérale. (*) Enquêtes TNS Sofres-Bearing Point en 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009 et 2010

Contacts presse :

Garry Ménardeau Tél. 05 49 73 75 86 - Sylvie Le Chevillier Tél. 05 49 73 75 60